



Communauté de Communes
du Haut Allier

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 25 JUIN 2015**

**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU
25 JUIIN 2015 à 20 H 30**

RELEVE DES DEBATS ET DES DECISIONS

Présents : MME Pome CASTANIER, Bernadette MOURGUES, Myriam MARTIN, Laurence MARTINEZ, M. Anthony MARTIN, Pierre MARTIN, Serge BRAJON, Guy ODOUL, Alain GONY, Philippe PIN, Lionel CELLARIER, Jean-Louis BRUN, Daniel CELLARIER, Guy MALAVAL, Olivier ALLE, Gérard SOUCHON, Marc OZIOL, Dominique CHOPINET, Alain GAILLARD, Daniel BACON, Raymond MARTIN, Joël ROUX, Guy MAYRAND.

Absents excusés :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Daniel CELLARIER

Compte-rendu du 16 avril 2015 :

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu de la réunion du Conseil de Communauté du 16 avril 2015 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

1) Approbation de la Révision Allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Haut Allier ayant effet de Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) :

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire les différentes étapes intervenues et validées dans la cadre du projet de Révision Allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Haut Allier (PLUi) à savoir :

- Réunion de la Conférence Intercommunale – PLUi du 26 janvier 2015 ayant émis un avis favorable au lancement de la procédure de Révision Allégée n° 1 du PLUi du Haut Allier.
- Délibération du Conseil Communautaire du 27 janvier 2015 prescrivant la Révision Allégée n° 1 du PLUi au niveau des zones AUx et AUox sur la Commune de LANGOGNE pour anticiper les besoins futurs en terme d'accueil de nouvelles entreprises à vocation artisanale et industrielle.
- Délibération du Conseil Communautaire du 30 mars 2015 arrêtant le projet de Révision Allégée n° 1 du PLUi.

Monsieur le Président présente ensuite des nouvelles phases intervenues depuis l'arrêt du projet :

- Consultation des Personnes Publiques Associées avec convocation pour un "Examen conjoint du dossier" le 27 avril 2015.
- Mise en œuvre de l'enquête publique du 04 mai au 04 juin 2015.
- Remise du rapport d'enquête et des conclusions du Commissaire enquêteur et de ses conclusions favorables le 12 juin 2015.

En fonction de l'ensemble de ces éléments, Monsieur le Président invite le Conseil Communautaire à approuver le projet de Révision Allégée n° 1 du PLUi du Haut Allier.

Ces éléments étant exposés, le Conseil de Communauté, **à l'unanimité** :

Vu les articles L. 123-1 et suivants et R. 123-1 et suivants du code de l'urbanisme ;

Vu la réunion de la Conférence Intercommunale – PLUi, regroupant l'ensemble des Maires des Communes constituant la CCHA, du 26 janvier 2015 ;